

90

été 2020

Le bulletin



Bel été 2020...



Zéro plastique!
Faire sa lessive maison, c'est éviter au moins 43 tonnes de déchets plastiques par an** en Province de Liège.

Réussir ma lessive liquide

→ p. 11

Réussir mon ZÉRO déchet



CONTRÔLE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DOMESTIQUES

Contrôle des installations...

→ p. 12



Mots d'enfants

→ p. 14

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
04 383 60 91 – 0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
04 383 72 60 – 0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de l'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestreu
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue Pirùtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremaux@anthisnes.be



Léa POUCKET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICMONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Nathalie KLEE MR-CDH-IC

Conseillère communale

→ rue du Centre 36 – 4160 Anthisnes
0498 16 83 51 – nathalie.klee@anthisnes.be



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Michel URBAIN PS-IC

→ rue du Village 38 – 4161 Villers-aux-Tours
0473 91 96 89 – michel.urbain@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthisnes.be

PAR **TONI PELOSATO**

SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 MR-CDH-IC – CIM Citoyen – PS-IC
- 5 Le mot du mayor

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ FOCUS CITOYEN

- 7 Un nouveau projet en train de naître à Lagrange et à soutenir...

→ CPAS – SOLIDARITÉ

- 8 Nouveauté: vos souhaits de fin de vie désormais enregistrés pour une durée illimitée

→ PATRIMOINE – CULTURE

- 9 Limont autrefois, reconnaissez-vous ce lieu?

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE – DÉCHETS

- 10 Fauchage tardif de nos bords de routes

→ TRAVAUX – SÉCURITÉ

- 12 Retraites et embauches au service des travaux

→ BRUIT – ENSEIGNEMENT – JEUNESSE

- 14 Le bruit et son impact en agglomération
École communale de Limont pendant le confinement...
- 15 École communale d'Anthisnes...
Au lendemain du confinement

→ INFORMATIONS COMMUNALES

- 16 Informations communales
- 17 Agenda mensuel
- 18 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 20 En un coup d'œil

L'ÉDITO

Ces derniers mois, l'actualité de notre planète tout entière aura été marquée par deux faits d'actualité majeurs.

Le premier, c'est bien évidemment la crise sanitaire et la pandémie mondiale auquel ce Bulletin fait largement écho. Le second, c'est la mort de Georges Floyd et la violence abjecte d'un autre virus, le racisme, qui ronge nos sociétés depuis bien trop longtemps...

Le 9 juin dernier, lors des obsèques de George Floyd, il a souvent été question d'une mort qui aurait «changé le monde». De la même manière, on nous a beaucoup dit que plus rien ne serait «comme avant» après le Covid-19.

Relativisons, restons critiques et vigilants!

Cette mort atroce va-t-elle plus «changer le monde», du point de vue des discriminations raciales, que la présence d'un président noir pendant 8 ans à la Maison blanche? La mort de Georges Floyd ne fera pas naître, comme par miracle, cette «Amérique meilleure» que nous annonce déjà le candidat démocrate Joe Biden, tant le racisme y est profondément ancré. Mais elle pourrait servir à dégager, des rives du Potomac, le président le plus clivant et dangereux de l'histoire récente des Etats-Unis. Et en novembre prochain, on pourra alors se rappeler de Georges Floyd et se dire que son sacrifice n'aura pas été totalement vain.



Relativisons, restons critiques et vigilants!

Le «monde d'après» n'advient que si nous restons tous mobilisés, prêts à résister à ceux – et ils sont nombreux – qui ne souhaitent rien de plus qu'un retour au «monde d'avant».

Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page

www.stereotype.be

sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro: Blaise Agnello, Pierre-Yves Bolen, Céline Darcis, Bénédicte Debaille, Michel Evans, Cécile François, Yolande Huppe, Marie Legast, Pierre Legros, Amélie Noirfalise, Toni Pelosato, Jean-Marie Phillips, Marcel Sauvage, Sonia Stella, Marc Tarabella, Françoise Tricont-Keysers, Maud Verjans / Académie OVA (Renaud Mouglin), Avouerie – Maison des Associations (Isabel Clarebout), Ecole communale d'Anthisnes, et Limont (Mesdames les institutrices), Gal Pays des Condruses (Geoffroy Germeau).

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.

Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le jour d'après...

Le covid-19 a changé le monde. Ce virus a été et est toujours la cause de nombreux décès et souffrances humaines à travers le monde.

Nous avons dû apprendre la distanciation sociale, l'utilisation du matériel de protection et une hygiène permanente et attentive de tous les instants.

Les services hospitaliers ont fait face avec professionnalisme à l'affluence de malades pendant plusieurs semaines. Nous ne remercions jamais assez les médecins, infirmiers et tout le personnel hospitalier pour leur dévouement exceptionnel. N'oublions pas non plus le personnel des zones de secours et de police sur lequel nous avons pu compter.

Les dégâts économiques sont colossaux et de nombreuses familles en souffrent. Notre vision de la vie quotidienne ne sera plus la même après la pandémie. Il faut espérer que ce drame mondial provoquera une remise en question fondamentale. A chacune et à chacun de choisir la société dans laquelle il veut vivre.

Au niveau de la population, nous retiendrons les nombreuses initiatives solidaires, signes encourageants pour l'avenir. Le jour d'après, c'est demain... A nous de le façonner avec plus de solidarité et d'humanité.

LE MOT DE CIM CITOYEN

Covid-19

Nous avons tous, grâce à l'initiative des 30 entités de l'arrondissement de Huy-Waremme, reçu par courrier un masque de protection respiratoire. Remercions la Commune d'avoir associé toutes les forces de l'entité communale (minorité, majorité, Commune, CPAS) afin de réaliser la distribution de ceux-ci.

Maintenant, laissons la place au citoyen. Ce masque, associé à d'autres (pour permettre un lavage régulier), nous devons l'utiliser, hommes et femmes, le plus souvent possible. Les bons résultats actuels sur la décroissance des hospitalisations et des décès sont liés au respect de trois règles: la distanciation, le port du masque de protection et la limitation du nombre de personnes en contact direct. Tous les experts ne sont pas parfaitement en phase, notamment sur le timing du déconfinement. Par contre, les trois règles citées font l'unanimité. Croyons-y.

Après cette période de contraintes, continuons à cultiver notre fibre citoyenne, pour nos proches, moins proches et pour nous.

Un chirurgien très connu a dit que pendant 45 ans, il a dû porter un masque pour protéger ses patients.

Maintenant, c'est notre tour, pendant bien moins longtemps.

Restons optimistes et profitons de l'adversité pour nous positionner de façon plus responsable, vis-à-vis du monde dans lequel nous vivons, posons-nous les bonnes questions et soyons les acteurs de notre avenir.

Nous l'aurons: le virus



LE MOT DU PS-IC

Cette période de confinement nous a désorienté(e)s, questionné(e)s, isolé(e)s mais elle nous a permis de réfléchir à ce qui est essentiel dans la vie. Nous nous sommes rendus compte combien les relations avec les autres étaient importantes pour nous et combien il était primordial d'être solidaires. Aujourd'hui, nous voudrions saluer toutes les initiatives, individuelles et collectives, qui ont vu le jour dans notre commune.

En collaboration avec le plan de cohésion sociale, la Teignouse, nous avons pris contact régulièrement avec certains d'entre vous et, au cours de nos appels, vous nous avez surpris positivement.

Certains nous ont rapporté les relais auxquels ils pouvaient faire appel. Un voisin, une voisine qui faisaient les courses, allaient chez le pharmacien, apportait un plat «tout fait».

Un groupe conséquent de couturières bénévoles s'est manifesté et a mis ses talents au service de tous. Elles ont cousu sans relâche afin de confectionner un nombre incalculable de masques tantôt pour les aides familiales, tantôt pour les infirmières, les médecins, les amis, les enseignants,... et elles continuent à le faire. Plus de 2000 pièces ont été réalisées dans notre commune. Ces masques sont partis un peu partout dans notre village mais encore dans des homes, des maisons de repos, des hôpitaux, à l'université. Quinze parmi ces talentueuses couturières réalisent encore des blouses de protection pour le CHU.

Par ailleurs, des restaurateurs et des particuliers n'ont pas hésité à réaliser de petits plats à l'attention des soignants,... D'autres se sont inscrits sur la plateforme «Villages solidaires» et d'autres afin de rendre divers services. Bravo et encore bravo à tous.

Un grand bravo aussi au personnel communal qui a répondu présent pour veiller aux mesures de sécurité, commander et distribuer du matériel, nettoyer un peu plus et différemment, informer,...

Aujourd'hui, nous reste le souhait que tout cela perdure, que nous prenions le temps de réfléchir au sens des choses que nous faisons ou ne faisons pas, à l'essentiel et que nous prêtions attention à notre santé et celle des autres.

www.ps-ic-anthisnes.be



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYER

Comment ne pas parler de la crise du Covid-19 que nous venons tous de vivre avec plus ou moins de difficultés selon les situations ? Je me bornerai à souligner que les mesures nécessaires dictées par le gouvernement fédéral étaient sans doute plus supportables dans nos villages que pour des personnes vivant dans un petit appartement au sein d'une ville, sans doute plus supportables pour des personnes qui n'ont pas eu de perte de salaire que pour celles dont l'activité ou le travail sont menacés.

Je voulais notamment vous faire part des actions concrètes dans l'achat des masques menées par les communes de Huy-Waremme qui purent se concerter en temps réel le dimanche 22 mars toute la journée par le système Whatsapp qui relia, via la conférence des élus des 31 communes de notre arrondissement et son Secrétaire général Eric Clovio, les 31 Bourgmestres de façon instantanée et permanente. Une opportunité se fit jour d'acquiescer de manière fiable des masques FFP2 et FFP3 pour les personnels soignants et en priorité les infirmier(e)s indépendant(e)s, les médecins, les kinés, ... Nous fûmes tous d'accord le dimanche 22 mars ; avons averti nos collègues Échevin(e)s ; avons tenu un Collège communal d'urgence le lundi 23 mars pour décider officiellement et effectuer le paiement. Deux semaines après, nous recevions les masques et pûmes les distribuer à qui de droit.

Nous avons récidivé dans ce souci d'être aux côtés de nos citoyens par l'achat de masques en tissu pour chaque citoyen. Là aussi, une opportunité se fit jour grâce à l'entreprise J&JOY, basée à Waremme, qui, devant fermer ses magasins, a fait réo-



Continuons d'être courageux et solidaires en espérant que nous allons vivre un été qui nous permette de vivre à peu près normalement

rienter sans en tirer le moindre profit la production de ses usines basées en Europe dans la production de masques en tissu.

Même unanimité entre les Bourgmestres à la mi-avril et même procédure pour arriver à une distribution gratuite de masques à toute la population par les soins de chaque commune en début mai.

Qu'il me soit aussi permis de saluer les nombreuses couturières qui se sont mises bénévolement au service d'autrui par la production de masques. Nous leur devons un grand merci.

Enfin, au-delà des aides fédérales et régionales appréciables, nous nous sommes penchés sur les aides que nous pourrions apporter aux Indépendants et force fut de constater que, outre la taxe sur la force motrice que nous avons décidé de supprimer (impact -20000 euros), il était difficile de faire d'autres abattements car nous n'appliquons pas de taxe sur les terrasses ni sur les enseignes lumineuses par exemple.

Et puis, nous refusons de faire de la surenchère en participant à un quelconque concours de la commune qui fera le plus gros cadeau car nous avons bien conscience que nous aurons bien besoin de vos deniers pour continuer à remplir au mieux les missions que vous êtes en droit d'attendre de votre commune.

Continuons d'être courageux et solidaires en espérant que nous allons vivre un été qui nous permette de vivre à peu près normalement et de placer cette crise au rang des mauvais souvenirs !



PAR PIERRE-YVES BOLEN

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2020

Présents: tous sauf TARABELLA Marc, PELOSATO Toni, SERON Nathalie, Françoise TRICNONT-KEYSERS et CLOSJEAN Aimé, excusés

Dans la brève du conseil communal du bulletin précédent, j'évoquais la réunion annuelle des conseils de la commune et du CPAS pour débattre des synergies entre les institutions. Le point est revenu à l'ordre du jour pour une adoption «formelle». A noter la richesse de ces synergies: il s'agit véritablement d'un point fort sur l'entité d'Anthisnes. A titre d'exemple, pour la distribution de masques aux professionnels de la santé durant la période de confinement, c'est le personnel du CPAS qui a assuré une très grosse partie de ce travail.

Par ailleurs, le cadre du personnel a été modifié: derrière ce terme un peu «barbare» se cache une volonté de recruter des agents, pour compenser des départs à la retraite dans les prochaines années. Le tout devant se réaliser dans un volume d'emploi inchangé (un départ est remplacé par une arrivée).

Le compte pour l'exercice 2019 de la Fabrique d'Église Saint-Martin de Tavier est approuvé.

En matière de logement, le Conseil autorise la commune d'Anthisnes à signer l'Appel de Lyon, lequel porte sur le logement abordable, l'importance des investissements en la matière, la nécessité de porter une attention spécifique aux sans-abris,... Cet appel vise à sensibiliser la Commission européenne et le Parlement européen.

Enfin une motion est adoptée en ce qui concerne la maternité du CHR de Huy afin de sensibiliser les autorités fédérales sur l'importance de sa place au sein de l'arrondissement.

Quelques semaines après, un confinement mis en place par le conseil national de sécurité venait mettre un terme aux séances du conseil communal, qui ne pourra reprendre son activité qu'à partir du 2 juin 2020.

Ce confinement s'est traduit par la possibilité donnée exceptionnellement au collège communal d'exercer les prérogatives du conseil communal, pour une série limitative de décisions. Celles-ci portaient sur:

- 23 mars 2020: l'achat de masques de protection via l'octroi d'une subvention de 1 713,06€ à la Conférence des élus Meuse-Hesbaye-Condroz à destination des professionnels de la santé – commentaire: ce 1^{er} lot de masques chirurgicaux était destiné aux professionnels de la santé (médecins, infirmières,...) dans un contexte de pénurie (début de crise sanitaire);
- 27 mars 2020: adaptation des règlements taxes adoptés par le Conseil communal du 2 septembre 2019, suivant la loi du 13 avril 2019 introduisant un nouveau code du recouvrement – commentaire: il s'agit d'une adapta-

tion «cosmétique» suggérée par le SPW Intérieur suite à l'introduction par le fédéral du Code du Recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales et à l'abrogation de certaines dispositions du Code des impôts sur le revenu – le point a d'ailleurs été approuvé par la tutelle régionale;

- 31 mars 2020: l'ordonnance du Bourgmestre relative à la suspension de toutes les activités privées liées aux coupes de bois sur l'ensemble du territoire de la commune pendant la période de confinement – commentaire: il s'agissait de réduire les risques de blessures graves dans un contexte de saturation des urgences hospitalières. La mesure ne visait pas les travaux de jardin;
- 10 avril 2020: enseignement communal – encadrement complémentaire à charge de la commune du 4 avril au 30 juin 2020 – commentaire: résulte de la nécessité de revoir l'organisation de l'enseignement communal suite au retour d'une titulaire à temps plein (en congé de maladie depuis le 01^{er} septembre 2019) afin de ne pas préjudicier les élèves de l'implantation en modifiant l'organisation de l'enseignement communal;
- 14 avril 2020: achat de masques destinés à la population via une subvention octroyée à l'ASBL Conférence des Elus Meuse-Condroz-Hesbaye ± 9 000€ – commentaire: il s'agit ici de masques en tissu distribués à la population les 7 et 8 mai;
- 7 mai 2020: plan de cohésion sociale – Rapport financier 2019 – Approbation; – commentaire: les quotes-parts ont légèrement augmenté (56 307,69€ au lieu des 54 898,86€ estimés initialement soit une majoration de 1 408,83€ à répartir entre les 6 communes). Pour Anthisnes, la contribution 2019 est en définitive de 9 708,50€ alors que le crédit disponible est de 9 350€ sur l'article budgétaire 84010/435-01;
- 13 avril 2020: l'ordonnance du Bourgmestre relative à la levée de l'interdiction de certaines activités liées à la coupe de bois. – commentaire: il s'agit de la levée de l'ordonnance précitée.

A noter qu'un dialogue a toutefois été maintenu entre majorité et minorité via deux réunions de visioconférence.

Enfin, au-delà de ces aspects «factuels» propres à la démocratie locale, j'aimerais rendre hommage à l'ensemble des agents (commune, CPAS) et au personnel enseignant pour avoir poursuivi le service à la population malgré les circonstances difficiles que nous venons de traverser.



Pour plus d'informations:
www.anthisnes.be



PAR PIERRE LEGROS ET LIA

UN NOUVEAU PROJET EN TRAIN DE NAÎTRE À LAGRANGE ET À SOUTENIR...

Si Pierre et Lia vous proposent déjà de petits plats lors du GAC le mardi à L'Avouerie. (menu communiqué sur la page facebook *Tu sais que tu es d'Anthisnes quand...* ou sur simple demande par téléphone au 0470 572 334). Aujourd'hui, ils désirent vous présenter leur nouveau bébé en devenir.

Au départ de la production de légumes 100% non traités, à Lagrange (Anthisnes) nous réalisons soupes et tortillas et désirons élargir notre clientèle. D'ici peu, vous les trouverez en vente, bien sûr dans notre commune mais encore lors des matchs du Standard de Liège, dans un stand à l'intérieur de l'enceinte.

Pour l'instant en couveuse d'entreprise, organisée par Job'in à Liège, j'espère, d'ici un an, me lancer comme indépendant à part entière. Afin de pouvoir lancer notre activité, nous récoltons des fonds et pour cela faisons appel au crowdfunding. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas, il s'agit d'une plateforme internet sur laquelle de nouveaux entrepreneurs font appel à la communauté afin de financer leur projet.

Pour nous soutenir, c'est très simple, il suffit de se rendre sur la plateforme **Crowd'in.be** et chercher le projet *Soup'Pierre et Torti'Lia*. Même de très petites sommes sont les bienvenues. Comme on dit les petits ruisseaux font les grandes rivières! Vous pouvez recevoir une contrepartie. Exemple:



quelqu'un qui décide d'effectuer un paiement de 50€, en contrepartie pourrait participer à un atelier cuisine + dégustation des plats sur place, pour une contribution de 25€, vous avez droit à une grande tortilla ou grande quiche à venir chercher à votre convenance à un endroit déterminé. Si le projet ne voit pas le jour, toutes les sommes seront remboursées.



Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 0470 572 334

En vous remerciant vivement pour l'intérêt porté à notre projet et à très bientôt.



Gros désherbage cette année, et comme nous n'utilisons aucun pesticide...tout à la main!



PAR MAUD VERJANS

NOUVEAUTÉ: VOS SOUHAITS DE FIN DE VIE DÉSORMAIS ENREGISTRÉS POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE

Nous sommes régulièrement interpellés par des citoyens sur cette question délicate. C'est notamment la question sur la déclaration anticipée relative à l'euthanasie qui nous parvient le plus souvent.

Pour ce faire, il est nécessaire de remplir un formulaire, disponible auprès du Service Etat-civil de la commune d'Anthines ou bien à l'adresse suivante:

www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/formulaire_de_declaration_euthanasie.pdf

Toute personne (majeure ou mineure émancipée) capable d'exprimer sa volonté et possédant un numéro d'identification au Registre National, peut entreprendre cette démarche.

Nous attirons votre attention sur une nouveauté: depuis le 5 mars 2020, le Parlement fédéral a modifié la législation en matière d'euthanasie. Dans celle-ci figure notamment l'extension de la durée de validité de la déclaration anticipée d'euthanasie: cette déclaration est désormais valable pour un temps illimité (et non plus 5 ans).

A noter que plus généralement, le service État-civil peut enregistrer vos déclarations anticipées en matière de mode de sépulture, de d'organes ou refus de don d'organes (cette démarche est valable à vie).



Si vous avez + de 65 ans et que vous êtes dans l'incapacité de vous rendre à l'Administration Communale, vous pouvez contacter l'assistante de vie (M^{me} Maud VERJANS) au **04 383 99 80** pour prévoir une visite à votre domicile.



PAR AMÉLIE NOIRALISE

C.I.L.E. – INTERVENTION DE 40€ SUR VOTRE FACTURE D'EAU SUITE AU COVID 19

Vous avez été en chômage temporaire total ou partiel pour cause de force majeure durant la crise liée au Coronavirus. Vous avez droit à une intervention forfaitaire et unique de 40€ par compteur d'eau (décision du Gouvernement wallon). Cette demande doit être introduite au plus tard le 31 octobre 2020.

Pour obtenir le formulaire de demande, vous pouvez vous rendre sur le site de la C.I.L.E. **www.cile.be/Espace-client/intervention-GW-covid** ou contacter le service énergie du C.P.A.S. au **04 383 61 92** ou au **0486 29 90 54**



PANDEMIE: QUELS SONT LES SERVICES UTILES ?

La pandémie de Covid-19 nous a plongés dans un état d'exception.

Notre quotidien est rythmé par le respect des règles strictes pour éradiquer cette épidémie.

Afin de vous soulager dans la réalisation de certaines tâches, plusieurs services peuvent être mis en place tels que :

- Les repas à domicile distribués par la CSD
- La mise en place d'un service d'aide familiale ou ménagère
- Les taxis sociaux circulant sur la commune
- Le passage de l'assistante de vie pour des démarches administratives



Si vous désirez avoir plus d'informations sur les services existants, vous pouvez contacter l'assistante de vie (M^{me} Maud VERJANS) au **04 383 99 80**



MARCEL SAUVAGE

LIMONT AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?

Il s'agit du château de la Chapelle, la prise de vue date vraisemblablement de 1932. Cette carte postale a circulé le mercredi 25 juillet 1934 entre Anthisnes et Ans.

La construction de ce château date du début du XV^e siècle (la façade en illustration a été reconstruite en 1808). La Seigneurie de la Chapelle faisait partie du Duché de Limbourg, aucun rapport avec le Limbourg actuel (Flandres), elle avait pour capitale la ville fortifiée de Limbourg, elle comprenait les hameaux de Limont, Hestreux, Berleur et Trixhosdin (Neupré). La Seigneurie de la Chapelle était une des sept Seigneuries *d'au dela des bois* appelée ainsi car séparée du Duché de Limbourg par la Principauté de Stavelot et la Principauté de Liège.



COURS DE DIDGERIDOO À L'AVOUIERIE D'ANTHISNES

Des cours de didgeridoo, l'instrument traditionnel des aborigènes australiens, se tiendront tous les lundis, au château de l'Avouerie, de 16 h 30 à 19 h 30 (en plusieurs séances d'une heure selon les âges et les niveaux). D'autres horaires et d'autres jours sont également possibles en fonction des inscriptions.

Si vous désirez vous initier à cet instrument et à la technique étonnante de la respiration circulaire (qui permet de souffler sans jamais s'arrêter), ou perfectionner votre jeu, Franck Pillonetto, souffleur expérimenté, riche de plus de vingt années de pratique, se fera un plaisir de vous accompagner aussi loin que vous le souhaitez. Des instruments d'études de qualité seront proposés aux étudiants qui n'auraient pas déjà le leur.



Renseignements et inscription : Franck Pillonetto
franckphones@gmail.com – 04 223 01 90
 ou directement sur place à l'Avouerie d'Anthisnes
 avenue de l'Abbaye 19 – **04 383 63 90**



LA RENTRÉE SE PRÉPARE À L'ACADÉMIE

L'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève est un Centre Régional d'Enseignement Artistique agréé par la FWB qui organise des cours de musique, de danse, d'arts de la parole et du théâtre. Les cours seront organisés dès le 7 septembre 2020 sur les communes d'Aywaille, de Chaudfontaine, de Comblain-au-Pont, de Durbuy, d'Esneux, de Ferrières, de Liège (Sart-Tilman), de Sprimont.

Les (ré-)inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 se feront au Centre récréatif de Remouchamps, du 1^{er} au 30 septembre, de 16 h 30 à 19 h. Pour les permanences dans les différentes implantations, contactez-nous fin août ou consultez notre site internet.



Académie O.V.A. – **04 384 60 11**
info@academie-ova.be
www.academie-ova.be –
 Facebook



PAR MICHEL EVANS

● FAUCHAGE TARDIF DE NOS BORDS DE ROUTES



Le fauchage est le moyen privilégié pour l'entretien des bords de nos voiries. Par le passé, il était pratiqué très régulièrement pour répondre aux aspects de sécurité routière et aux critères de propreté. Cette gestion intensive des bords de routes en faveur d'une herbe courte ne permet toutefois pas le développement d'une vie sauvage riche en espèces. C'est pour aller à l'encontre de cette perte de biodiversité que nous avons défini les zones qui sont travaillées tardivement.

Non, nous n'allons pas retrouver partout des graminées à hauteur d'un mètre et ainsi nuire potentiellement à la sécurité. En bordure de nos voiries communales, la zone de fauchage tardif est située au-delà de la bande de sécurité d'une batte de faucheuse, environ un mètre. Ce premier mètre est toujours coupé, le restant l'est fin août et une dernière fois en automne. Notre commune a adhéré à cette action initiée par les instances régionales.

Agir de la sorte permet aux plantes de croître, fleurir et fructifier. Les fleurs attireront nombre d'insectes butineurs à la recherche de pollen et de nectar. Ils féconderont les fleurs qui produiront les graines utiles au renouvellement de l'espèce mais aussi à toutes les espèces animales granivores. Le couvert végétal sera dès lors un endroit de quiétude pour beaucoup d'animaux qui s'y reproduiront. Ainsi, un bord de route en fauchage tardif offre bien plus de services à la nature qu'un bord de route fauché trop tôt ou trop souvent.



Sécurité oblige, les endroits plus dangereux continueront d'être fauchés régulièrement tout au long de l'année. C'est notamment le cas des bords de routes situés à hauteur des carrefours ou à l'intérieur des virages. C'est le cas aussi des bords de routes situés à hauteur des accès aux propriétés riveraines. Dans les agglomérations, le fauchage sera tardif pour les seuls talus présentant un aspect fleuri intéressant ou abritant des espèces rares ou protégées.

Nous veillerons à maintenir une hauteur de coupe suffisante pour ne pas détruire la base de la végétation, mettre le sol à nu et provoquer une érosion des talus. Cette manière de faire permettra aussi à la machine de passer au-dessus d'un grand nombre d'animaux de petites tailles, qu'ils soient insectes, reptiles ou encore batraciens.

BOUTER LE FEU



L'incinération sauvage des déchets ménagers, au jardin ou dans la cheminée, est source importante de pollution. L'incinération des déchets ménagers produit jusqu'à 10 000 fois plus de dioxines, furanes, ... que dans un incinérateur industriel où la température de combustion est plus élevée et les fumées sont filtrées ! Ces substances nocives qui proviennent de l'incinération de plastiques, de bois traités, d'emballages usagés et autres déchets ménagers retombent sur le sol, les légumes du jardin ou dans les champs.

Même la combustion de simples branchages produit des quantités non négligeables de dioxine. Le danger se voit encore renforcé lorsque l'on profite des feux de jardin pour brûler des déchets d'emballages, de vieilles huiles, du caoutchouc ou d'autres résidus dont la toxicité est reconnue.

En Wallonie, le grand principe est l'interdiction de brûler ! Néanmoins, le Code Rural permet, sous certaines conditions, de brûler des déchets végétaux – bois bien secs, sans feuilles ni aiguilles de conifères encore vertes – à plus de 100 mètres des habitations, bois, champs. Il s'agit de mesures de sécurité !

L'incinération d'autres déchets tels que les papiers, cartons, les bouteilles et emballages en plastique ou les déchets toxiques est rigoureusement interdite selon les prescriptions du décret de la Région wallonne du 27 juin 1996 relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique.

Évitons donc ces feux dangereux pour chacun !



ZERO DÉCHET

Intradel partage avec vous des astuces visant le Zéro déchet, à tester absolument !

Le kit de fiches Réussir mon ZERO déchet vous attend à la commune durant les heures habituelles d'ouverture, en voici un aperçu.



Réussir ma lessive liquide

Ingédients pour 1 litre

- 20 g de savon de Marseille (en bloc ou en copeaux)
- 20 g de cristaux de soude
- 1 litre d'eau du robinet

Matériel

- une balance
- un bol doseur
- un saladier (résistant à la chaleur)
- une râpe
- un fouet
- un mixer plongeant
- un entonnoir
- une bouteille
- une étiquette

Préparation

1. Râper le savon de Marseille s'il est en bloc.
2. Faire bouillir l'eau et la verser dans le saladier.
3. Ajouter les copeaux de savon et les cristaux de soude.
4. Mélanger jusqu'à dissolution complète.
5. Mixer le tout.
6. Verser dans la bouteille à l'aide de l'entonnoir.
7. Laisser un peu d'espace libre afin de pouvoir secouer avant utilisation.
8. Étiqueter (contenu – date de fabrication).

Mode d'emploi

- Secouer avant chaque utilisation.
- Dosage : 50 ml par machine, dans le tambour (boule doseuse).

Bon à savoir

- Avec du Savon de Marseille blanc, la lessive se solidifie quelque peu.
- Avec du Savon de Marseille vert, la lessive reste liquide.

Astuces

- Pour le linge blanc : ajouter 1 cuillère à soupe de percarbonate de soude dans le tambour (blanchit et détache). Pour une efficacité optimale, laver à 40 °C minimum, idéalement à 60 °C.
- Comme adoucissant : ajouter 1 verre de vinaigre dans le bac prévu à cet effet (à éviter sur les élastiques et certains tissus synthétiques).

Réussir mon gel anticalcaire

Ingédients pour 500 ml

- 300 ml de vinaigre blanc
- 200 ml d'eau du robinet
- 5 g de gomme de guar ou 3 g d'agar-agar (gélifiants)

Matériel

- une balance de précision
- un bol doseur
- un saladier (résistant à la chaleur)
- un fouet
- un mixer plongeant
- un flacon de récupération (de type nettoyeur WC, anticalcaire ou liquide vaisselle)
- une étiquette

Préparation

1. Faire bouillir l'eau.
2. Dans le saladier, mélanger le vinaigre blanc et le gélifiant.
3. Ajouter l'eau bouillante.*
4. Mixer le tout et laisser refroidir.
5. Bien nettoyer le flacon de récupération et y verser le mélange.
6. Étiqueter (contenu – date de fabrication).

* En cas d'utilisation de l'agar-agar, porter le mélange à ébullition durant 30 secondes.

Mode d'emploi

- Secouer avant chaque utilisation.
- Appliquer sur la surface à nettoyer (WC, robinet, pommeau de douche, paroi de douche, etc.).
- Laisser agir au moins 10 minutes.
- Frotter et rincer.



Wallonie



Province de Liège





PAR MICHEL EVANS

RETRAITES ET EMBAUCHES AU SERVICE DES TRAVAUX

Il n'est nul besoin de rappeler combien les dames et hommes de ce service sont visibles au minimum cinq jours sur sept, et parfois chaque jour lors de leur semaine de garde hivernale. Visibles de loin dans leur équipement bleu et orange, c'est chaque jour de l'année qu'ils sont au service de la collectivité pour remplir les nombreuses tâches qui leur sont assignées. Mais pour eux aussi, il y a la première journée de travail mais aussi la dernière de leur carrière.

Cette année, trois collègues ont cessé leurs activités: Jean-Pol Malmedy et Georges Claes au premier mai, ils ont ainsi pu mieux apprécier la fête du travail, et Philippe Mestré qui les a imités un mois plus tard. Lorsque trois cadres quittent un service, il faut avoir mesuré l'impact, important, de leur départ. Nul n'est irremplaçable, dit-on, il faut néanmoins anticiper par le recrutement de nouveaux collaborateurs. Il est en effet essentiel d'assurer la continuité du service ! Un profil de fonction avait dès lors été établi pour quatre postes, puisque nous voulions aussi recruter un électricien.

Afin de juger de leurs motivation et compétence, un jury composé de quatre personnes, trois choisies en interne et un conducteur de chantier, responsable de service dans une entité extérieure, Une quinzaine de profils avaient été retenus en fonction des diverses missions à couvrir. Adrien Henry, Nicolas Lansival, Luc Polet et Nicolas Sougné, ont dès lors intégré le service et se sont parfaitement intégrés au groupe.

Après bien des années de dévouement, nous souhaitons une heureuse retraite à nos trois retraités et bon travail à ceux qui héritent de la lourde tâche de les remplacer.



PAR LE SPF ECONOMIE

ENTRETIENEZ ET FAITES CONTRÔLER VOTRE INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Une installation électrique défectueuse peut provoquer des incendies et des électrocutions, des accidents aux conséquences parfois dramatiques. C'est la raison pour laquelle vous êtes tenu d'assurer l'entretien et le contrôle de votre installation. Un nouveau Règlement général sur les installations électriques (RGIE) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2020. Il regroupe les exigences réglementaires de sécurité pour différents types d'installations électriques domestiques, voici les éléments principaux à retenir.

Vous devez faire procéder à un contrôle de votre installation électrique avant sa mise en usage; pour toute demande de renforcement de la puissance de raccordement sur le réseau public de distribution; lors de la vente d'une habitation et périodiquement (tous les 25 ans).



Le contrôle doit obligatoirement être réalisé par un organisme de contrôle agréé. Vous pouvez en trouver la liste sur site internet du SPF Economie (sécurité et le contrôle des installations électriques). Après chaque contrôle, l'organisme agréé rédige un rapport qui vous est remis par écrit ou sous forme électronique.

Si votre installation électrique n'est pas en ordre lors du contrôle, vous devrez remédier aux non-conformités et faire réaliser par la suite un nouveau contrôle de votre installation électrique.

DU CHANGEMENT POUR LA MÉDECINE DE GARDE

Ce nouveau Poste Médical de Garde, dénommé HaMeLie, (Haute Meuse Liégeoise) est **situé à Neupré**, route du Condroz 211. **Il est opérationnel depuis le vendredi 12 juin 2020** et remplace le service de garde de week-end et jours fériés qui était situé à Scry. Cette nouvelle structure regroupe désormais le territoire du Condroz, de Flémalle et de Seraing, soit une population de ± 120 000 habitants. Son entrée est située sur la droite du bâtiment et nécessite d'emprunter l'ascenseur extérieur jusqu'au 1^{er} étage.

L'organisation pratique ne change pas. Le poste sera **ouvert** du vendredi 18h au lundi matin 8h et de 18h la veille des jours fériés jusqu'au lendemain des jours fériés à 8h.

Les patients seront reçus **uniquement sur rendez-vous** à prendre en appelant le 1733 ou pourront bénéficier d'une visite à domicile s'il leur est impossible de se déplacer.

En soirée de semaine, du lundi au jeudi, les patients sont toujours invités à appeler leur médecin traitant qui leur renseignera le nom du médecin de garde.

QUEL NUMÉRO FORMER ? 112, 1722 ?

Activation du 1722

J'ai besoin d'aide, qui appeler ?

Une vie peut être en danger ? Un incendie ?

- oui** → Appelez le 112
- non** → J'ai besoin de l'aide des pompiers ?
 - oui** → Appelez le 1722 **OU** Utilisez le formulaire en ligne des pompiers
 - non** → Réparez vous-même **OU** Faites appel à un professionnel qualifié

112
SOS

En cas d'incendie ou si une vie est en danger, c'est toujours le 112 qu'il faut appeler !

Quelques exemples

- danger sur la voie publique (arbre sur la chaussée, tuiles ou pierres détachées...)
- risque d'effondrement
- incident avec blessé

1722

Le 1722 est activé en cas de risque de tempête ou d'inondation, ce n'est pas un numéro d'urgence joignable en permanence.

Quelques exemples

- dégâts importants à la toiture
- maison inondée
- voie publique inondée

Ne vous mettez jamais en danger.

Quelques exemples

- abri de jardin endommagé
- chute d'arbre dans le jardin ou jardin sous eau
- panne d'électricité

En cas de sinistre, prenez contact avec votre assureur.



www.112.be



PAR GEOFFROY GERMEAU

RÉNOV'ÉNERGIE



Saviez-vous que 31% des émissions de CO₂ du territoire sont liées aux logements, et en particulier au chauffage de ceux-ci? Que dans de nombreux cas, compte tenu des aides publiques et économies d'énergie, une rénovation énergétique est rentable? La Commune d'Anthisnes, avec le GAL, la Région Wallonne et l'Union Européenne, vous aident à

voir plus clair via l'opération Renov'Energie qui permet un accompagnement personnalisé et gratuit à la rénovation énergétique de votre bâtiment.

www.renovenergie.be,
via le GAL Pays des Condruzes
ecopasseur@anthisnes.be.



PAR MICHEL EVANS



LE BRUIT ET SON IMPACT EN AGGLOMÉRATION

Force est de constater que des règlements sont parfois adoptés sous d'autres cieux afin de donner un cadre juridique strict et rappeler que tel ou tel comportement occasionne une nuisance pour d'autres, voisins proches ou plus éloignés. C'est en ce sens que le règlement de police a été modifié en 2018 par l'ensemble des conseils communaux des entités qui composent la zone de police du Condroz.

La qualité de notre environnement ne repose pas seulement sur des normes scientifiques strictes, elle s'apprécie aussi en fonction de critères humains souvent variables d'un individu à l'autre. En matière de bruit, il peut s'avérer profitable pour chacun de grouper les nuisances sur une plage horaire stricte et ainsi les réduire dans le temps, pour mieux profiter de celui-ci.

L'article 58 du règlement de police est intitulé comme suit: **Excepté pour la personne dûment autorisée, l'utilisation, en zone agglomérée, d'engins de type: tondeuses à gazon, débroussailleuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins à moteurs destinés notamment à des fins de jardinage, de construction, de rénovation est interdite, en semaine entre 22 et 8 heures et le dimanche et les jours fériés toute la journée, sauf entre 10 et 12 heures.**

Les fermiers utilisateurs d'engins agricoles et les services d'utilité publique ne sont pas visés par cette disposition.

Est-il utile de rappeler l'impact désagréable qu'engendre le moteur de ces engins lorsqu'il tourne à proximité de l'habitation voisine, du barbecue ou de la table de jardin toute proche. Et parfois très longtemps sans fléchir! Pas question d'empêcher le travail qui doit se faire mais il nous a semblé utile de prévoir des plages de quiétude pour tous, en bordure des habitations.

Par le passé, le conseil communal s'était saisi de cette problématique et avait arrêté un règlement en la matière. Hélas trop peu précis, il n'avait jamais connu de véritable application!

Voilà qui devrait assurer à chacun de pouvoir profiter du calme au même moment!

PAR LES ENSEIGNANTES

ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT PENDANT LE CONFINEMENT...



En ces moments particuliers teintés de gris, nous avons décidé de laisser place aux paroles des enfants afin d'apporter un peu de légèreté à cette actualité délicate et surtout pour ajouter un peu de bleu dans les nuages.

Nos plus petits nous ont envoyé une photo de leurs doudous, nos petits ont exprimé un mot voire plusieurs et nos plus grands ont laissé libre cours à leur imagination.

Du côté des petits:

Je ne t'aime pas confinement. Je m'ennuie, j'aimerais bien retourner voir les copains à l'école. Bisous Beaucoup de jeux avec ma sœur. Chasse aux escargots. Jouer. Colère. Embêtant et long... Bricolages. Copains. Amusement. Corona et covid sont pas gentils.

Du côté des grands:

- Le confinement, c'est ennuyant parce que tout le monde doit rester à la maison et nous ne pouvons pas voir nos grands-parents.
- Le confinement, au début, c'était cool de ne pas avoir à aller à l'école mais maintenant ça me manque, mes copines me manquent énormément, d'ailleurs je leur fais de gros bisous et à Madame Mathy aussi.
- Le confinement, c'est pas cool. On ne peut plus voir nos amis et aller à l'école. Mais c'est aussi amusant car on profite plus de notre jardin et surtout du beau temps.
- Le confinement, c'est trop cool parce qu'on peut travailler pour l'école quand on veut, parce qu'on peut aller dehors et jouer au foot, faire de la pâtisserie, écouter de la musique et rester avec ses petits chiens d'amour... ah oui, on peut aussi dormir tard; faire la grasse mat'...
- Le confinement, c'est rester chez soi pour bien se protéger des microbes.
- Le confinement, c'est avoir du temps pour s'occuper (jouer, dessiner, parler, etc) et passer du temps avec sa famille.
- Le confinement, c'est passer du temps en famille.
- Le confinement, c'est un ordre du gouvernement très très ennuyant car on ressent ce que les prisonniers ressentent parce que nous sommes obligés de rester entre nos 4 murs. Tout le monde se demande pourquoi ce confinement? Moi, je vais vous le dire: c'est pour stopper l'épidémie du covid-19. Donc même si c'est très très ennuyant, c'est utile... enfin j'espère...
- Le confinement, c'est... chouette mais l'école me manque beaucoup.
- Le confinement, c'est embêtant.
- Le confinement, c'est apprendre à faire du vélo à deux roues et j'ai réussi. C'est aussi faire des balades à vélo avec ma sœur et des parcours. C'est aussi faire du linge et le ménage avec ma maman et ma sœur.

Les enfants, c'est la vie... Bravo les copains et merci.

Avec toute notre tendresse... Les enseignantes.

PAR LES ENSEIGNANTES

ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES... AU LENDEMAIN DU CONFINEMENT



Le rentrée avec le code couleur en vigueur

A l'école, toutes les vacances sur rendez-vous.
Maternelles : J. Willems 0479 773 013
Primaires : A.M. Michel 0474 232 559

Nous découvrir

www.ecoleanthisnes.be

Visite virtuelle



Les projets continueront

Le spectacle

Djembé

Notre futur potager bio

Confinement

À la maison

Travaux de soutien



La garderie s'organise

Rentrée des élèves suivant les recommandations gouvernementales

Coin lecture

15 minutes de lecture plaisir quotidiennes

BE-ALERT : MODIFIEZ ET COMPLÉTEZ VOS DONNÉES DE CONTACT

Vous désirez être alerté directement et gratuitement en cas de situation d'urgence ? Inscrivez-vous sur www.be-alert.be et complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible. Il est important de bien tenir à jour votre profil sur BE-Alert. Vous pouvez à tout moment modifier, compléter ou même supprimer vos données. Saviez-vous que vous pouviez inscrire dans votre profil jusqu'à 5 adresses différentes ? (votre domicile, votre lieu de travail, une seconde résidence, l'adresse d'un proche fragilisé, ...).

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (liste arrêtée au 4.06.2020)

06.01.2020 GUIRSCH CLAES Romy - Villers-aux-Tours
 12.01.2020 VAN BOECKEL Mathys - Anthisnes
 10.01.2020 CASSIMANS Arthur - La Rock
 14.01.2020 de RAIKEM Jeanne - Villers-aux-Tours
 17.01.2020 LARQUIER Basile - Hody
 03.02.2020 HELLIN Bastyan - Anthisnes
 21.02.2020 DI CROCE Luna - Hody
 22.02.2020 ROMERO PADILLA Nathanël - Anthisnes
 23.02.2020 GARDIEN Célyan - Limont
 17.04.2020 TAMBOUR Felicity - Anthisnes
 23.04.2020 DESSY Gaël - Anthisnes

MARIAGES (Liste arrêtée au 04.06.2020)

28.09.2019 M. PAVIER Maurice et M^{me} PURAYE Christelle - Anthisnes
 19.05.2020 M. DAWANSE Robert et M^{me} WAUTRAETS Yolande

DECES (Liste arrêtée au 4.06.2020)

26.10.2019 HORNER Claudia ép. de M. VERCHEVAL Paul - Lagrange
 04.12.2019 GUISSART Georges - Tavier
 06.12.2019 FOSSION Hadelin vf de M^{me} VANBERGEN Denise - Hody
 30.12.2019 DELVILLE Lucien - Lagrange
 07.01.2020 DEGIVE Anne-Marie - Tavier
 07.01.2020 GILMAN Marie Claire ép. de M. PASSUELLO Georges - Villers-aux-Tours
 11.01.2020 HENIN Jean-Claude ép. de M^{me} VIEUXTEMPS Yvette - Anthisnes
 13.01.2020 KEYSERS Franciscus vf de M^{me} ANTOINE Maggy - Hody
 14.01.2020 DOUWS Jeanne - Lagrange
 23.01.2020 DELVAUX Dominique vve de M. SLUSE Paul - Anthisnes
 04.02.2020 QUOIBION Marie-Thérèse vve de M. LEGROS Joseph - Vien
 11.03.2020 COULEE Lucien vf de M^{me} CLAES Irma - Villers-aux-Tours
 31.03.2020 ANSSEAU Marc ép. de M^{me} COLLIN Annie - Anthisnes
 29.03.2020 GENGOU Suzanne ép. de M. Vlieghe Roger - Anthisnes
 31.03.2020 Vlieghe Roger ép. de M^{me} GENGOU Suzanne - Anthisnes
 09.04.2020 MOENS Eric - Anthisnes
 17.04.2020 HANSENNE Mariette ép. de LEMAIRE Camille - Tavier
 29.04.2020 DODEIGNE Odette vve de BERLEUR Jacques - Anthisnes
 07.05.2020 JACQUEMIN Lilianne ép. de DEWARRE Georges - Vien
 16.05.2020 WATHELET Danny ép. de BRENNENRAEDTS Virginie - Villers-aux-Tours
 04.06.2020 DAMARD Jeanne vve de DEGIVE Octave - Tavier

DES MASQUES ENCORE ET TOUJOURS ET DES FILTRES AUSSI

Début mai, la commune d'Anthisnes a distribué des masques en tissu à chaque citoyen. Il nous en reste une certaine quantité pour adultes et pour enfants. Ils sont à votre disposition sur simple demande. Le Gouvernement fédéral met à votre disposition des filtres, à insérer dans certains modèles de masques en tissu. Si vous désirez recevoir cet équipement, vous pouvez vous manifester en mentionnant vos besoins et vos coordonnées et nous nous ferons un plaisir de vous les faire parvenir par courrier postal.



info@anthisnes.be ou **04 383 99 91**

(du lundi au jeudi). Veuillez noter que cette distribution s'effectue dans la limite de notre stock et qu'elle se réalise selon le principe du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » et à raison d'un masque par membre du ménage et/ou de 4 filtres).

Nous souhaitons souligner l'implication de nombreuses citoyennes dans la fabrication de masques en tissu. Cela a indéniablement contribué à améliorer la lutte contre la pandémie.

Bravo et encore merci à elles.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS ...

Une équipe de RESA procède à l'entretien de l'éclairage public dans le courant de la 1^{re}, 10^e, 22^e, 34^e et 43^e semaine de chaque année. Afin de les aider dans cette tâche, un préposé de la commune effectue un relevé, en soirée, dans le courant de la semaine qui précède cette opération. Toutefois, tout renseignement communiqué par la population est le bienvenu au numéro de téléphone communal 04 383 99 82 ou directement sur www.resa.be/eclairage-public. Il vous sera alors demandé le code postal, le nom de la rue, le numéro du bâtiment le plus proche et le numéro figurant sur le poteau.

PANNES D'ÉLECTRICITÉ

Comment faire face aux coupures d'électricité ou un dégât électrique ? RESA gère le réseau de distribution d'électricité à Anthisnes. Elle en garantit notamment la qualité et la sécurité. Vérifiez si le problème ne provient pas de votre installation intérieure. Pour cela, il vous suffit d'abaisser le disjoncteur principal, le différentiel puis les fusibles, ensuite de les remonter dans le même ordre. Si vous n'avez toujours pas de courant, contactez RESA au **04 263 18 80** ou au **04 220 12 11** (24 h/24).



Dans le cas d'une coupure due à un déménagement, c'est un fournisseur d'énergie qu'il faut contacter pour pouvoir changer le nom du titulaire du contrat d'électricité.

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs).

Pour disposer des dernières infos, pensez à vous inscrire à notre newsletter et nous suivre sur facebook, twitter et instagram.



MON CONTENEUR À PUCE N'A PLUS D'ÉTIQUETTE, SA CAPACITÉ NE ME CONVIENT PLUS, JE DÉMÉNAGE, MON SAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ...



Ayez le réflexe call center d'Intradel **04 240 74 74** et www.intradel.be pour toute question relative à vos poubelles.

Les prochaines collectes du sac PMC transparent sont prévues les 3 août, 28 septembre et 23 novembre 2020. Si ce service ne vous est pas rendu correctement, informez-en Intradel qui pourra en référer à la société OVS, en charge de cette collecte particulière.

Pendant l'été, les collectes peuvent débuter dès 5 heures du matin, il est dès lors conseillé de sortir ses poubelles la veille à partir de 18 heures. Pour rappel, les conteneurs doivent être bien fermés et les mouchoirs en papier bien emballés avant d'atterrir dans le conteneur noir pour éviter tout risque de contamination (tant que le covid-19 sévira chez nous).



Au moment de la dernière touche donnée à cette édition du bulletin, il nous est impossible d'envisager la manière précise dont la vie culturelle, sportive ou de loisir pourra reprendre. Nous vous conseillons dès lors à prendre contact directement avec le ou la responsable de l'activité qui vous intéresse afin d'obtenir les informations les plus précises possible le moment venu.

SEPTEMBRE OCTOBRE

- 6 **Anthisnes: Brocante Francis Jolly** • Place Joseph Legros et environs • Anthisnes en chœur – Annette Dodet – 0475 33 28 77 – anthisnes-en-choeur@skynet.be

- 6 **Anthisnes: Visite de la Houblonnière de L'Etrier** • L'Avouerie d'Anthisnes – Eric Hendriks – 04 383 63 90 – info@avouerie.be

- 6 **Anthisnes: 12^e Old Timers Day** • Terrain de la petite aviation • 10-17 h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • Yves Bourgeois – 0476 77 82 19 – Thierry Deprez – 0476 34 92 16

- 13 **Anthisnes: Concours d'avions d'acrobate F3A** • Terrain de la petite aviation • 10-17 h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • Jean-Yves Castermans – 0475 30 93 24 – Dominique Piroton – 0484 86 76 36

- 26 **Anthisnes: 12^e concours de planeurs lancés main F3K** • Terrain de la petite aviation • 10-17 h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10 – jp.awouters@belgacom.net – Olivier Leroy – 0496 44 40 66

SEPTEMBRE OCTOBRE

- 10 **Anthisnes: Brassin publique** • Avouerie d'Anthisnes • Eric Hendriks – 04 383 63 90 – info@avouerie.be

- 10 **Vien: Blind Test** • Salle Le Val Pierrys • 0499 21 34 81 – www.facebook.com/Le-Val-Pierrys-ASBL

- 17 **Anthisnes: 8^e Place aux enfants** • Terrain de la petite aviation • 10-17 h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • Germain Vossen – 0493 50 49 18 – Georges Petit – 0499 11 33 74

- 18 **Anthisnes: Repair Café & Marché gratuit** • Château de l'Avouerie • 14h-17h • Yolande Huppe – yolandehuppe@yahoo.fr – www.avouerie.be

- 25 **Vien: Salon Bien-être** • Salle Le Val Pierrys • 0499 21 34 81 – www.facebook.com/Le-Val-Pierrys-ASBL



UNE PAGE FACEBOOK POUR LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'ANTHISTES



L'ASBL Avouerie d'Anthistes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale.



L'équipe de la Maison des Associations: 04 383 63 90
info@avouerie.be

Vous êtes nombreux à faire partie d'une ou plusieurs associations à Anthistes. La Commune d'Anthistes, par l'intermédiaire de la Maison des Associations, œuvre, chaque trimestre, à la collecte, à la diffusion et à la promotion des événements que vous organisez. Afin de toucher un plus large public et faciliter l'accès aux informations de ceux-ci, nous avons pris la décision de créer une page Facebook pour la Maison des Associations qui reprendra vos événements. Cet outil incontournable à l'heure actuelle, permet à chaque personne intéressée par vos activités de

devenir son *ambassadrice* en la partageant avec ses contacts (amis).

Nous vous invitons à devenir membre actif de la maison des associations pour bénéficier des avantages supplémentaires que nous vous offrons... à savoir: le prêt de matériel de sonorisation, la réalisation de travaux graphiques, la mise à disposition d'une salle du Château de l'Avouerie pour votre Assemblée Générale et bien d'autres services encore.



Les activités des associations anthisnoises sont communiquées sous réserve de l'évolution de la pandémie liée au coronavirus

LES LUNDIS

Anthistes: Cours d'Anglais UF3 • Ecole Communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthistes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthistes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16h-18h30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – frankphones@gmail.com

Anthistes: Art plastiques • 16h30-17h30 • 6-12 ans – Atelier 2D dessin, peinture, illustration, BD, écriture de petites histoires, petits livres etc. • N. Pierret 0497 57 11 81

Anthistes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois • 13h30-16h • M^{me} Piroton 04 371 50 23

Anthistes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17h30 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Lagrange: Atelier cours de couture • Maison de village • 17h-22h • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Modern Jazz enfants • 18h-19h • Danse (Classique adultes) • 19h – 20h30 • Ballet fitness adultes • 20h30-21h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Psychomotricité parents/enfants (18 mois-2 ans 1/2) • Ecole Communale • 16h30-17h15 • A. Attout 0490 45 79 49 • Sanchez 0471 54 27 99

LES MARDIS

Anthistes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie d'Anthistes • 18h-20h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthistes: asbl Rouliberwète • Lors du GAC à l'Avouerie • 18h-20h • plat et soupe à emporter • 0470 57 23 34 – rouliberwete@gmail.com

Anthistes: Badminton (10-12 ans) • 17h15-18h45 • Badminton (6-9 ans) • 15h45-17h15 • Salle communale • R. Motkin 0472 53 20 09

Anthistes: Cours d'anglais UF1 • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthistes • secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Limont: Danse (enfants classique IV) • 16h45-17h45 • Danse (Ados classique) • 17h45 – 19h15 • Danse (Adultes contemporain) • 20h30-21h30 • Danse (Ados contemporain) • 19h30 – 20h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Anthistes: Atelier tricot • Espace du vieux Château • 17h30-20h30 • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Tavier: Arts plastiques • Maison de l'Enfance • 16h30-17h30 • Atelier 3D – sculpture, modelage de la terre, papier mâché, assemblages, bricolages, etc. • N. Pierret 0497 57 11 81

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 18h30 • Débutants et séniors • M. Rixhon 0477 65 55 34

UN MARDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES MERCREDIS

Anthistes: Cours de piano • 13h-15h30 • G. Baptiste Académie O.V.A. 04 384 60 11

Anthistes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17h30 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Hody: ZUMBA ados/adultes • Li Hody's • 19h30-20h30 • C. Latour 0476 75 38 40

Hody: Atelier «A te lire» • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 18h-20h • Lecture musicale et balade en poésie – *Parce que bien lire la poésie, c'est déjà devenir poète* • Franck Pillonetto 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Lagrange: Atelier stylisme • Maison de village • 14h-17h • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Lagrange: Atelier cours de couture • Maison de village • 17h-22h • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse (éveil danse àpd 4 ans) • 14h30-15h15 • Danse (enfants classique débutant) • 15h15-16h15 • Danse (Classique ados) • 16h30-17h45 • Danse (Modern Jazz ados) • 18h-19h15 • Danse (Modern Jazz adultes) • 19h15-20h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Ouffet: Cours d'anglais UF2 et 5 • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: L'Éveil accueille les 3-12 ans • Ecole communale • 12h-18h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Vien: Gymnastique • Seniors 10h-11h • Maternelles 16h-17h • Primaires 17h15-18h15 • Adultes 18h30-20h • Salle du Val Pierrys • C. Guilmot 0473 61 81 00

LES 2^E ET 4^E MERCREDIS DU MOIS

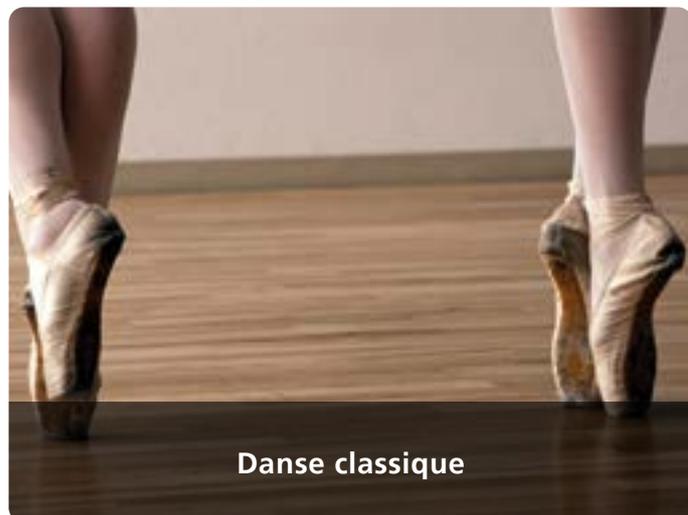
Anthisnes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château • 9h-12h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes • Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon – 0474 91 64 21

LES 3 PREMIERS MERCREDI DU MOIS

Anthisnes: Cours de djembé • Salle communale d'Anthisnes • 17h30-19h • pour enfants dès 8 ans, ados, familles ou adultes • 04 383 67 93 – atlanthisnes@gmail.com



Danse classique

LES JEUDIS

Anthisnes: Atelier Théâtre (12-16 ans) • 18h-20h • Atelier Théâtre (6-11 ans) • 16h-18h • Salle communale • Théâtre universitaire de Liège 04 366 52 95 – www.turlg.be

Anthisnes: Cours d'anglais UF3 • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: Chorale «La Choranthisnes» • Château de l'Avouerie • 18h30 • Femmes Prévoyantes Socialistes en col. avec Avouerie d'Anthisnes asbl • B. Cleuren 04 383 62 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 19h • Gratuit • Solange JULIEN 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Vien: Pétanque • Rue de la libération, 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise 04 383 62 32

LES VENDREDIS

Limont: Danse – Funk/pop (5 – 7ans) • 17h30-18h30 • Danse – Funk/pop (8-11 ans) • 18h30-19h30 • Danse – Funk/pop (12-15 ans G1) • 19h30-20h30 • Danse – Funk/pop (12-15 ans G2) • 21h-22h • Ecole communale • Céline Latour 0476 75 38 40

Un vendredi sur deux

Lagrange: Atelier cours d'artisanat • Maison de village • 17h-21h • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • Place d'Anthisnes • 14h-17h • Tom Delvenne 0479 97 64 53 et Mathilde Durieux 0473 30 74 38 – www.patro-tavier.be

Anthisnes: Football match • RSCA • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Lagrange: Cours de Yoga • Maison de village • 10h-11h • M^{me} C. Richelot 0477 41 18 57

Limont: Danse (classique enfants) • 9h-10h • Danse (classique ados) • 10h-11h30 • Danse (classique ados) • 11h30-12h45 • Ecole communale • 10h-15h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com

UN VENDREDI SUR DEUX

Lagrange: Atelier cours d'artisanat • Maison de village • 17h-21h • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 04 286 32 97 – http://cerledechecsdanthisnes.e-monsite.com/

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: Heure du livre • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-11h30 • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: Football adulte • RSCA • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be www.facebook.com/anthisnes [http://twitter.com/anthisnes](https://twitter.com/anthisnes) www.instagram.com/anthisnes

→ **SECRÉTARIAT**
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL
Accueil téléphonique 04 383 60 75

→ **TRAVAUX**
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX
(sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT
Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)
jacques.dohogne@anthisnes.be
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ **POPULATION**
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h
population@anthisnes.be • 04 383 99 94 – 97

→ **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-18 h
etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ **URBANISME**
Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 92

→ **ÉNERGIE – LOGEMENT**
Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **DÉCHETS – INFORMATION**
Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
cecile.francois@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ **PRÊT DE MATÉRIEL – ASSURANCES**
Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ **RESSOURCES HUMAINES**
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ **LOCATION SALLES COMMUNALES**
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
bernadette.toussaint@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **RECETTE – TAXES**
Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **COMPTABILITÉ**
Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthisnes.be • 04 383 99 96

→ **MARCHÉS PUBLICS**
Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04 383 99 99
(le lundi au 04 383 99 83)

→ **RGPD – PATRIMOINE**
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ **PRIMES**
Mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
jason.martins@anthisnes.be • 04 290 57 10

→ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**
Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be
• 04 383 78 43

CPAS
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**
Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou
04 383 70 79

→ **CHAUFFAGE**
Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi
10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou
04 383 61 92

→ **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**
Sur rendez-vous
maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**
Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **MÉDIATION DE DETTES**
Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**
Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

Lundi au vendredi 9 h-12 h
rue des Martyrs 19 – 4162 Hody
policeanthisnes@gmail.com • 04 383 66 95

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15 h-19 h
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h
bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien
lenfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09
0486 903 871
Service enfance

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier
atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93

ÉCOLES

→ **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**
• rue de l'Hôtel de Ville 1 – 4160 Anthisnes
www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94
• rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
• rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**
• rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes
04 383 63 90 – 0498 87 99 70
www.avouerie.be – info@avouerie.be